

Décision

Générale

colonial

Décision n° 161 du 18 février 1952

n° 161

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1952

Date de publication
18 février 1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

MUf Framery (Sylviane), secrétaire, auxiliaire 2e catégorie à salaire journalier, en service au Bureau de l'Hygiène, est admise à salaire mensuel à compter du 1er février 1952.